

La Mauritius Tax Payers Association (MTPA) :

« Éliminer les gaspillages des fonds publics »

« D'énormes sommes d'argent public seront investies dans divers secteurs de l'économie pour améliorer la vie de chaque Mauricien. Des bus publics nouveaux et efficaces, des établissements de santé à jour, de nouvelles routes, des installations portuaires, une meilleure gestion de l'eau, des constructions de logement pour les salariés à faible revenu, l'augmentation des installations des PME, les programmes de travail pour les femmes, les énormes aides sociales.

Venons-en maintenant aux déductions consenties, à savoir exemption supplémentaire en ce qui concerne l'enfant à charge poursuivant l'éducation tertiaire de Rs 225,000 à Rs 500,000.

Déductions des primes d'assurance médicales de Rs 20,000 à Rs 25,000 et de Rs 15,000 à Rs 20,000.

Déductions pour les dons aux institutions approuvées de Rs 30,000 à Rs 50,000.

Révisions du barème de taxe comme suit :

Revenu annuel jusqu'à Rs 700,000, 10 %

Revenu annuel jusqu'à Rs 975,000, 12.5 %

Déductions pour l'allocation transport passant de Rs 11,500 à Rs 20,000.

Augmentation de la pension de vieillesse à partir de 60 ans à Rs 10,000. Et à compter de 65 ans à Rs 11,000.

CSG allocation mensuelle de Rs 1,000 à quelques 350,000 employés ou travaillant à leur compte qui paient la CSG mensuellement, la MRA assure de toute évidence la pérennité.

Malheureusement, l'ombre d'énormes dommages, causée par les fautes professionnelles dans l'acquisition des médicaments suite à la pandémie, des sommes astronomiques puisées des fonds publics et l'effet dans l'économie nationale est encore vivant.

La MTPA fait un appel au gouvernement du jour pour lutter contre et éliminer le gaspillage des fonds publics, car nous, en tant que contribuables, souffrons énormément lorsque vient le moment de payer les impôts et la TVA.

Lors des consultations prébudgétaires, nous avons recommandé au ministre des Finances l'institution d'un comité présidé par le secrétaire financier pour reconsidérer les rapports du *Public Accounts Committee* (PAC) passés d'Alan Ganoo, de Xavier-Luc Duval et du président actuel Reza Uteem afin de travailler sur un projet de loi visant à améliorer le contrôle des dépenses publiques et l'accountability. Le texte de loi pourrait être soumis pour approbation lors des présentes sessions parlementaires. »

MAURITIUS FINANCE

Shahed Hoolash : « Notre requête prise en compte »

« La question de main-d'œuvre occupait une place centrale dans nos propositions budgétaires au ministre des Finances. Notre requête a été prise en compte à travers plusieurs mesures liées à l'emploi et la formation. Nous espérons toutefois que ces formations seront gratuites, comme c'est le cas dans les institutions tertiaires publiques, afin d'attirer le plus grand nombre possible d'étudiants. L'annonce du ministre des Finances d'aligner le cadre législatif gouvernant les entreprises locales et celles du Global Business est aussi accueillie favorablement par Mauritius Finance. Nous nous attendons désormais à ce qu'un comité conjoint réunissant le secteur public, le régulateur et les opérateurs des services financiers soit mis sur pied afin de définir la mise en application de cette mesure. En ce qui concerne

la mesure liée au Base Erosion and Profit Shifting, alignée avec l'objectif d'un Global Minimum Tax, le budget prévoit des amendements à l'Income Tax Act pour l'introduction d'un domestic minimum top-up tax afin de s'assurer que les multinationales réalisant un chiffre d'affaires de 750 millions d'euros ou plus à l'international soient taxées à un taux minimal de 15%. Mauritius Finance attend la circulation du Finance Bill afin d'évaluer l'impact de cette mesure sur notre juridiction. Au moment où notre secteur entame une nouvelle phase de croissance, Mauritius Finance s'attendait à des annonces plus proactives sur la promotion du Mauritius International Financial Centre (MIFC), surtout après la sortie de Maurice des listes du Financial Action Task Force et de l'Union européenne. »

SHAKTEE RAMTOHUL (Business Consultant) :

« Les fondamentaux clés restent inquiétants »

« Le budget contient de nombreuses mesures sociales, qui apporteront certainement un soulagement, notamment la hausse de Rs 1 000 de la pension. Quelques mesures environnementales louables ont aussi été notées, entre autres l'allocation de Rs 1 milliard pour le programme de nettoyage, la réhabilitation des lagons et des récifs coralliens, ainsi que l'exonération des droits de douane sur les véhicules électriques et hybrides afin de contribuer à la réduction de nos émissions carbonees.

« Cependant, les fondamentaux économiques clés restent inquiétants. L'inflation annuelle a atteint la barre des 10,7% en mai, tandis que les taxes et autres contributions continuent de représenter environ 50% du prix du carburant. En outre, la dépréciation de la roupie continue d'entraîner une inflation importée, alimentée également par

la guerre en Ukraine. La productivité devrait être au cœur du développement économique et, alors que le gouvernement a annoncé que les investissements directs étrangers dépasseraient Rs 20 milliards, la source de ces investissements aurait dû être clairement précisée.

« La reclassification des PME aidera les entreprises à bénéficier de programmes de soutien, mais très peu de mesures ont été annoncées pour stimuler les entreprises du secteur privé. La mise en place d'un Venture Capital Fund de Rs 5 milliards par le MIC continue de créer des divergences, avec le rôle de régulateur de la Banque de Maurice.

« Pour conclure, même si certaines mesures sociales apporteront un soulagement temporaire, le gouvernement doit garder à l'esprit les fondamentaux de l'économie. »

NOTICE UNDER THE ACQUISITIVE PRESCRIPTION ACT 2018

Notice is hereby given that Mr Iswari Lal COONJAN, residing at Camp Fouquereaux, Plaines Wilhems, has requested me to transcribe a deed of prescription of an immovable property of which the location, description and boundaries are as follows –

- (a) LOCATION: Camp Fouquereaux – DISTRICT: Plaines Wilhems;
- (b) DESCRIPTION: 455.00m² (PIN No. 1734410070);
- (c) BOUNDARIES as per a memorandum of survey drawn up by Mr P. G. Bruno DUMAZEL, Land Surveyor, on 14/02/2022, registered in Reg LS99/9809397:

« Du premier côté, par un trottoir/réserve longeant Nundoll Lane, sur dix-huit mètres et quarante-huit centimètres (18.48m).

Du deuxième côté, par Mayaven Chengadu, sur vingt-quatre mètres et trente-deux centimètres (24.32m).

Du troisième côté, par Kessouvelall Gungadeen, sur dix-huit mètres et soixante-quinze centimètres (18.75m).

Et du quatrième et dernier côté, par Krishna Munnee, sur vingt-quatre mètres et quatre-vingt-dix centimètres (24.90m). »

The deed of prescription of the immovable property, together with the memorandum of survey accompanying it, may be inspected at my office.

Any person who claims to be the owner or part owner of, or to have an interest in, the whole or part of the immovable property may, within 3 months as from 08/06/2022, object to the transcription of the deed of prescription by serving on me and on the occupier a notice of objection setting out the grounds of his objection.

08/06/2022

Me. MOHAMMAD YOUSSEF AUMJAUD
NOTARY PUBLIC
HENNESSY TOWER, PORT LOUIS.

Registered at Registrar General Department Mauritius



A202206/000782

Title No:

Digitally signed by JAGAI Somadevi Registration Officer/Senior Registration Officer

Signature: JAGAI

Date: 2022-06-23 09:48:01

INDEPENDENT COMMISSION AGAINST CORRUPTION (ICAC)

(established under s.19(1) of Prevention of Corruption Act 2002 as subsequently amended PoCA 2002)

NOTICE PUBLISHED UNDER SECTION 56(3)(a) OF (PoCA 2002)

NOTICE is hereby given that, on an application made by the Independent Commission Against Corruption (ICAC), an Order has been made on 13th May 2022 by the Honourable Judge at Chambers, as follows:-

- (i) attaching in the hands of Brian Bowanee (NID B2009963000523) a plot of land situate at Avenue Trotter, Bassin, Quatre Bornes together with the building situate thereon and transcribed in TV 202006/001677;
- (ii) requiring the said Brian Bowanee (NID B2009963000523) to declare in writing to the Applicant the source of funds used to finance the aforementioned asset so attached and this, within 48 hours of service of the Order;
- (iii) requiring Bradel Co. Ltd (File No. 148523) to declare in writing to the Applicant the source of funds in all its bank accounts attached in Order granted by Her Ladyship, the Honourable K. D. Gunesh-Balaghee on 18 March 2022 in SCR 122904 and this, within 48 hours of service of the Order; and
- (iv) prohibiting Brian Bowanee (NID B2009963000523) from transferring, pledging or otherwise disposing of the above asset so attached, except by an Order of the Honourable Judge upon good cause shown to his/her satisfaction.

THE said Order has been filed in the Registry of the Supreme Court of Mauritius.

THE attention of all banks, financial institutions, cash dealers and any other person who may hold or be vested with property belonging to or held on behalf of the abovenamed person, is hereby drawn to the above Order so that they may take note thereof and govern themselves accordingly.

Under all legal reservations.

Dated at Le Réduit, this 6th day of June, 2022.

Ms D. NAWJEE
of ICAC Headquarters, Réduit Triangle, Moka
Applicant's Attorney